LE POINT SUR LES PLANS DE CONTINGENCE EN CAS DE CONFLIT À LA LNH

	Conseil d'administration
RÉUNION :	26 septembre 2012
DE :	Jeffrey Orridge, directeur général, Émissions sportives, Services anglais Neil McEneaney, directeur général, Finances et Stratégie, Services anglais
OBJET :	Le point sur l'analyse des plans de contingence prévus en cas de conflit entre la direction et les joueurs de la LNH

A0051973_1-000223

POINTS IMPORTANTS

Généralités **18(b)** **21(1)(b)**	▪ Le climat est tendu entre les propriétaires et l'association des joueurs de la LNH qui négocient actuellement leur convention collective. ▪ Le conflit à la LNH a débuté le 16 septembre. ▪ CBC a élaboré des plans de contingence pour faire face à la situation.

A0051973_2-000224

LE POINT SUR LES PLANS DE CONTINGENCE EN CAS DE CONFLIT À LA LNH

Risque pour CBC	▪ La LNH a décrété un lockout à minuit le 16 septembre.
Dispositions pertinentes du contrat entre la LNH et CBC	

18(b)
21(1)(b)

68.1

A0051973_3-000225

LE POINT SUR LES PLANS DE CONTINGENCE EN CAS DE CONFLIT À LA LNH

Plan de contingence : Program-mation

68.1

A0051973_4-000226

LE POINT SUR LES PLANS DE CONTINGENCE EN CAS DE CONFLIT À LA LNH

Plan de contingence : Situation financière

18(a)
18(b)
21(1)(b)

A0051973_5-000227

LE POINT SUR LES PLANS DE CONTINGENCE EN CAS DE CONFLIT À LA LNH

Plan de contingence : Situation financière (suite)

18(a)
18(b)

21(1)(b)

A0051973_6-000228